

CHANGEMENT CLIMATIQUE / Présentation du Bilan Carbone et des objectifs de réduction du Groupe

Le Groupe est conscient des enjeux de son secteur en matière de transition énergétique. En effet, l'industrie pétrolière et gazière joue un rôle clé en matière d'accès à l'énergie. Celle-ci est indispensable pour répondre aux besoins essentiels des populations (se déplacer, se chauffer, se maintenir au frais, s'éclairer, cuisiner) et accompagner leur développement. Or, aujourd'hui encore, dans beaucoup de régions où Rubis Energie opère, et notamment en Afrique, une grande partie de la population est dépourvue d'accès à l'énergie. Le Groupe a donc un rôle clé à jouer.

Cependant, l'évolution des attentes de la société et la nécessité de réduire les émissions de gaz à effet de serre au niveau mondial amène le Groupe à trouver l'équilibre entre les attentes des clients qui souhaitent avoir accès à une énergie abordable et la nécessité de contribuer à la lutte contre le changement climatique en réduisant les émissions de CO₂ liées à ses activités.

Aujourd'hui, Rubis Energie s'engage en intégrant davantage les enjeux de transition énergétique dans sa stratégie. En 2020, afin d'avancer concrètement vers cette croissance moins dépendante des énergies fossiles, le Groupe a mis en place une gouvernance impliquant tous les niveaux du management.

Dans ce contexte, Le Groupe a identifié comme axes principaux de sa stratégie Climat :

- la réduction de l'impact carbone de ses activités en optimisant ses consommations énergétiques ; pour ce faire, Rubis Energie s'est fixé un objectif de réduction de ses émissions de CO₂ (scopes 1 et 2) de 20 % en 2030 (référence 2019) ; et
- la contribution à l'essor d'une société moins carbonée en poursuivant le développement de solutions de transition énergétique et en favorisant l'usage d'énergies bas carbone (biocarburants, HVO, etc.) par ses clients.

Si de nombreuses pistes sont à explorer, d'importants défis technologiques, sociétaux et économiques restent à relever pour faire diminuer la part des énergies fossiles dans le mix énergétique et proposer des énergies moins carbonées accessibles à tous.

Afin que ces solutions fonctionnent et soient source de progrès, elles doivent être adaptées aux spécificités de chacun de nos territoires. Enfin, pour être durable, la croissance doit aussi être inclusive. Il est donc indispensable que les politiques mises en œuvre pour impulser une transition vers une économie à faibles émissions et résiliente au changement climatique aient des effets bénéfiques sur le plan social.

Dès à présent, Rubis Energie participe directement à l'innovation et au déploiement de solutions bas carbone (diesel de synthèse, hydrogène vert, captage de CO₂ par les algues, puits carbone biologique) tout en développant la formation et l'emploi, en améliorant l'empreinte environnementale locale et globale.

RISQUES

Les enjeux climatiques sont intégrés aux processus d'analyse des risques du Groupe, en particulier dans les travaux de cartographie des risques.

Les risques climat auxquels est exposé Rubis Énergie, sont regroupés en deux grandes catégories : le risque physique et le risque de transition.

Afin d'agir sur ces risques et de définir sa trajectoire de transition, Rubis Energie suit la démarche « mesurer, réduire, compenser ». Pour évaluer au mieux son empreinte carbone, le Groupe réalise depuis 2019 le Bilan Carbone® complet de ses activités et de ses produits vendus, afin d'identifier les leviers les plus efficaces dont il dispose pour la réduire. Ce bilan a été réalisé conformément à la méthodologie conçue par l'Ademe (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie), fondée sur les préconisations de la norme ISO 14064-1 et le GHG Protocol et a été réalisé la première année avec le support d'un cabinet certifié par l'Ademe qui a formé les équipes de Rubis Energie à la comptabilité carbone.

Cette méthode comptabilise les émissions de carbone sur trois périmètres ou « scopes » :

- scope 1 : les émissions directes provenant des installations fixes ou mobiles situées à l'intérieur du périmètre organisationnel de l'entreprise ;
- scope 2 : les émissions indirectes liées à la production d'électricité, de chaleur et de froid consommés
- scope 3 : les autres émissions indirectes générées par les activités des tiers en amont et en aval de celles de l'entreprise.

PRÉSENTATION DU BILAN CARBONE®

(en kt eqCO ₂)	2020	2019
Scope 1 ⁽¹⁾ Émissions directes de gaz à effet de serre		
Distribution	31	28 ⁽²⁾
Support & services (raffinage/shipping)	179	206 ⁽³⁾
Total Scope 1 Distribution / Support & services	210	234
Scope 2 ⁽¹⁾ Émissions indirectes liées à la consommation d'énergie des sites		
Distribution	6	4,4
Support & services	1,8	1,4 ⁽⁴⁾
Total Scope 2 Distribution/Support & services	7,8	5,8
TOTAL SCOPES 1 ET 2	217,8	239,8
Scope 3 ⁽¹⁾ Autres émissions indirectes		
Distribution / Support & services	12 319	13 719
• dont utilisation par les clients des produits vendus pour usage final	12 165	13 537
TOTAL SCOPE 3 PART DU GROUPE	12 319	13 719

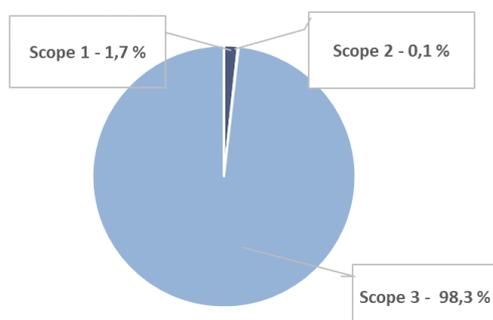
(1) Cf. détail des postes calculés pour chacun des scopes 1, 2 et 3.

(2) Changement de la ventilation des émissions entre la branche support & services et la branche distribution n'entraînant aucun changement dans le total 2019.

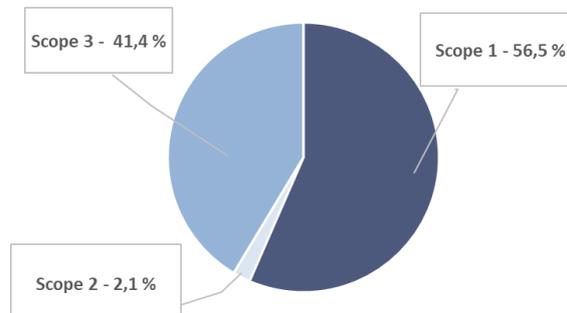
(3) Retraitement dû à un changement de méthodologie : certaines émissions relatives à l'activité shipping sont lissées sur quatre ans, 25 % chaque année, en raison des modalités de gestion.

(4) Retraitement dû à une erreur matérielle (surestimation de la consommation de l'électricité en 2019)

RÉPARTITION GLOBALE DES SCOPES 1, 2 ET 3



RÉPARTITION DES SCOPES 1, 2 ET 3 HORS ÉMISSIONS LIÉES A L'UTILISATION DES PRODUITS VENDUS



Objectif de réduction

Rubis Énergie a élaboré un plan d'action afin de réduire ses émissions de CO₂. Sa conception repose sur une large consultation des filiales ainsi que des directions fonctionnelles, avec l'appui de consultants spécialisés dans chacun de ses métiers clés (transport terrestre, maritime, raffinage, gestion de sites de stockage). Sur la base de ce plan d'actions consolidé et défini sur la période 2019-2030, le Groupe a conçu un objectif de réduction des émissions directement liées à ses activités opérationnelles (scopes 1 et 2).

Les leviers identifiés pour atteindre cet objectif reposent à la fois sur des initiatives de Rubis Énergie et de ses filiales mais également sur des avancées technologiques et réglementaires des partenaires et fournisseurs des moyens utilisés directement par le Groupe pour opérer.

L'objectif ainsi défini est une réduction de 20 % d'ici 2030, avec l'ambition d'atteindre - 32 % dans des conditions technologiques et réglementaires favorables.

À terme, l'objectif est de réduire l'empreinte carbone de l'ensemble de ses scopes.